

La réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » demandée



Prises de parole, lectures de poèmes et de témoignages se sont succédé devant l'ancienne Bourse du travail. Photo Progrès/Christophe MARTIN

Pour le rassemblement pacifiste, l'anniversaire de l'armistice de 1918 est l'occasion chaque année de réclamer la réhabilitation collective des fusillés « pour l'exemple » lors de la Première Guerre mondiale.

Si les cérémonies officielles du 11-Novembre se déroulent autour du monument aux morts au cimetière de Landon, les organisations qui appellent au rassemblement pacifiste se réunissent, quant à elles, autour du monument à la mémoire de Jean Jaurès, devant le pavillon des Arquebusiers, avenue de Lahr.

Le choix du lieu est symbolique puisque Jean Jaurès a tenté jusqu'à son assassinat de stopper le processus belliciste. Après une année 2020 sans cérémonie, la Fédération jurassienne de la Libre Pensée et sa section de Dole, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr) Jura Nord, le conseil départemental des Associations familiales laïques du Jura et la section doloise de la Ligue des droits de l'homme s'y

sont donc retrouvés, jeudi 11 novembre à 16 heures, en présence d'une cinquantaine de personnes.

645 soldats français exécutés, officiellement pour désobéissance militaire ou désertion

Depuis plusieurs années déjà, si un hommage est rendu à la mémoire de toutes les victimes de la Première Guerre mondiale, l'objet de la cérémonie est plus particulièrement la demande de réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple. 645 soldats français ont en effet été exécutés, officiellement pour désobéissance militaire ou désertion. Pour Daniel Brémond de la Libre Pensée, il est plus juste de parler de fusillés « pour l'exemple » puisque « la majorité des exécutions ont eu lieu en 1914 et 1915 et moins en 1918 alors que de plus en plus d'unités refusaient de monter au front ». Et il en conclut que « ce fait historique est la preuve que ces exécutions n'étaient qu'une stratégie pour gagner la soumission totale des

troupes envoyées au massacre. »

Cette demande de réhabilitation collective n'a toujours pas abouti auprès des divers gouvernements qui se sont succédé à Maignon depuis plusieurs dizaines d'années. Mais l'espoir renaît car une membre de la Libre Pensée a annoncé que Bastien Lachaud, député LFI, vient de déposer un projet de loi visant à réhabiliter les « militaires fusillés pour l'exemple » mercredi 3 novembre.

La Ligue des droits de l'homme a localement mené trois initiatives aux issues diverses, le Souvenir français s'opposant à l'inscription des noms de fusillés sur les monuments aux morts. Cette cérémonie contre toutes les guerres a cette année été l'occasion de dénoncer le capitalisme qui en est très souvent à la source mais aussi de rendre hommage à François Frébault, militant communiste, et Didier Cabot, membre de la Libre Pensée, tous deux récemment disparus dont le souvenir restera lié au pacifisme.

De notre correspondant,
Christophe MARTIN